

22 avril 1997

ACCORD

CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES UNIFORMES
APPLICABLES AUX VEHICULES A ROUES, AUX EQUIPEMENTS ET AUX PIECES
SUSCEPTIBLES D'ETRE MONTES OU UTILISES SUR UN VEHICULE A ROUES
ET LES CONDITIONS DE RECONNAISSANCE RECIPROQUE DES HOMOLOGATIONS
DELIVREES CONFORMEMENT A CES PRESCRIPTIONS */

(Révision 2, comprenant les amendements entrés en vigueur le 16 octobre 1995)

Additif 36: Règlement No. 37

Révision 2 - Amendement 2

Complément 13 à la série 03 d'amendements au Règlement - Date d'entrée en vigueur : 23 janvier 1997

**PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES A L'HOMOLOGATION DES LAMPES A INCANDESCENCE DESTINEES
A ETRE UTILISEES DANS LES FEUX HOMOLOGUES DES VEHICULES A MOTEUR ET DE LEURS REMORQUES**



NATIONS UNIES

*/ Ancien titre de l'Accord:

Accord concernant l'Adoption de conditions uniformes d'homologation et la reconnaissance réciproque de l'homologation des équipements et pièces de véhicules à moteur, en date, à Genève, du 20 mars 1958.

GE.9721173

Tables des matières, annexes, annexe 1,

Ajouter à la fin les nouvelles feuilles suivantes :

"....
Feuilles H8
Feuille W16W"

Annexe 1, ajouter à la fin les nouvelles feuilles H8/1 à H8/4 et W16W/1,
comme suit :

Les dessins ont pour le seul but d'illustrer les principales dimensions de la lampe à incandescence

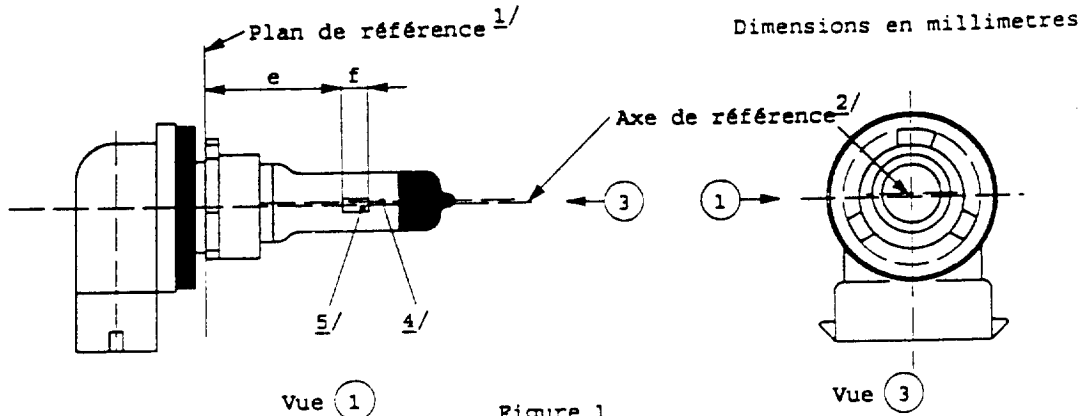


Figure 1
 Dessin principal

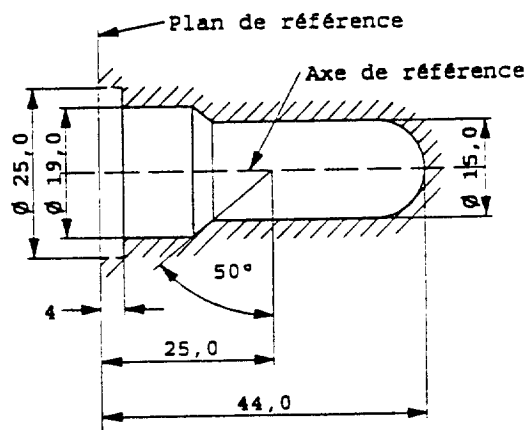
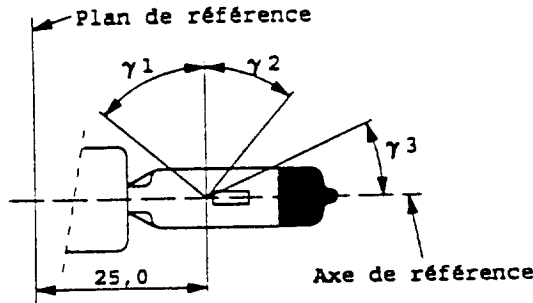


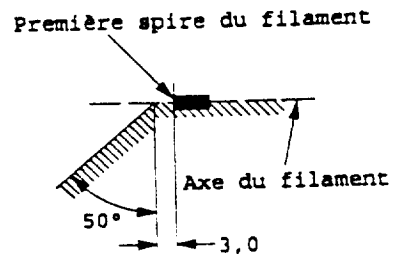
Figure 2
 Encombrement maximal 3/

- 1/ Le plan de référence est le plan déterminé par la surface inférieure de l'évasement de guidage rampé du culot.
- 2/ L'axe de référence est l'axe perpendiculaire au plan de référence et passant par le milieu du diamètre de 19 mm du culot.
- 3/ L'ampoule et les fixations ne doivent pas dépasser l'enveloppe comme indiqué sur la figure 2. L'enveloppe et l'axe de référence sont concentriques.
- 4/ L'ampoule doit être incolore ou jaune.
- 5/ Observations concernant le diamètre du filament.
 - Il n'y a pas d'exigences actuellement pour la diamètre du filament mais l'objectif pour le développement est d max. = 1,2 mm.
 - Pour le même fabricant le diamètre du filament d'une lampe à incandescence-étalon et d'une lampe à incandescence de fabrication courante doit être le même.



Vue ②

Figure 3
 Partie sans distortion 6/
 et calotte noire 7/



Vue ①

Figure 4
 Zone sans partie métallique 8/

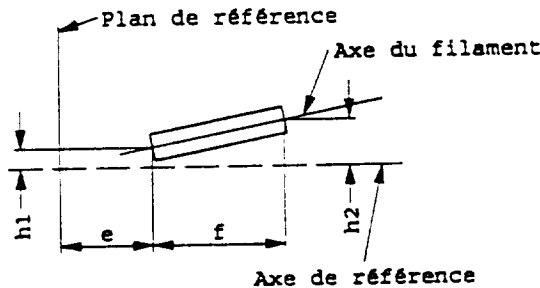


Figure 5

Excentricité admissible de l'axe du filament 9/
 (lampe à incandescence étalon seulement)

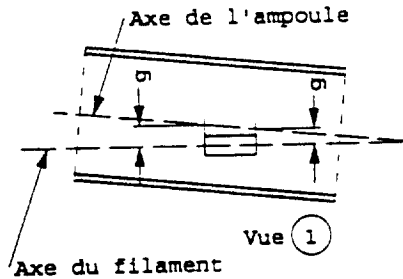


Figure 6

Excentricité de l'ampoule 10/

- 6/ La partie cylindrique de l'ampoule doit être exempte de distorsion optique entre les angles γ_1 et γ_2 . Cette exigence s'applique à la totalité de la circonférence de l'ampoule comprise entre les angles γ_1 et γ_2 .
- 7/ L'occultation doit être réalisée au moins jusqu'à l'angle γ_3 . Elle doit, au moins, s'étendre jusqu'à la partie cylindrique de l'ampoule et sur la totalité du sommet de celle-ci.
- 8/ La construction interne de la lampe doit être telle que les images et les réflexions lumineuses parasites soient situées uniquement au-dessus du filament, la lampe étant vue en direction horizontale. (Vue ① comme indiqué sur la figure 1, feuille H8/1).
 Aucun partie métallique autre que les spires du filament ne doit se situer dans la surface hachurée comme indiqué sur la figure 4.
- 9/ L'excentricité du filament par rapport à l'axe de référence est mesuré dans les directions des vues ① et ② comme indiqué sur dans figure 1, feuille H8/1.
 Les points à mesurer sont les points où la projection de la partie extérieure des spires terminales la plus proche ou la plus éloignée du plan de référence coupe l'axe du filament.
- 10/ L'excentricité du filament par rapport à l'axe de l'ampoule mesuré dans deux plans parallèles au plan de référence où la projection de la partie extérieure des spires terminales la plus proche ou la plus éloignée du plan de référence coupe l'axe du filament.

CATEGORIE H8

Feuille H8/3

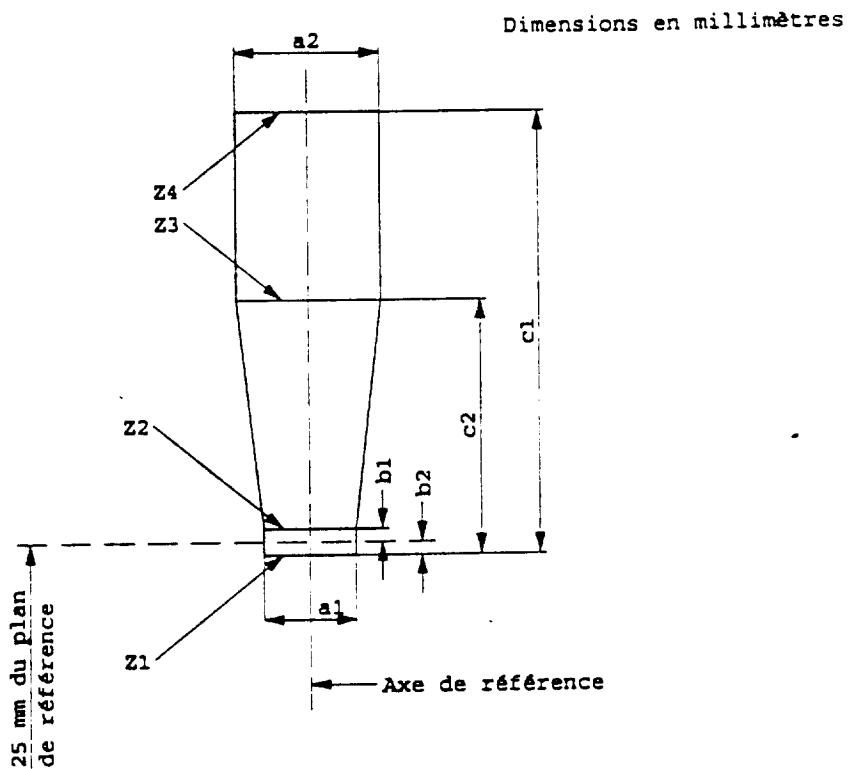
Dimensions en mm		Lampe à incandescence de fabrication courante		Lampe à incandescence étalon
		12 V		12 V
e	11/	25,0	12/	25,0 ± 0,1
f	11/	3,7		3,7 ± 0,1
g		0,5 min.		u.c.
h1		0	12/	0 ± 0,1
h2		0	12/	0 ± 0,15
γ1		50° min.		50° min.
γ2		40° min.		40° min.
γ3		30° min.		30° min.
Culot PGJ 19 suivant Publ. CEI 61 (feuille 7004-110-1)				
CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES ET PHOTOMETRIQUES				
Valeurs nominales		Volts	12	12
		Watts	35	35
Tension d'essai		Volts	13,2	
Valeurs normales	Watts		max. 43	max. 43 à 13,2 V
	Flux lumineux lm		800	
	±t		15	
Flux lumineux de référence pour essais de projecteurs: 600 lm à 12V environ				

11/ Les extrémités du filament sont définies comme les points où la projection de la partie extérieure des spires terminales coupe l'axe du filament, la direction de visée étant la vue ① comme indiqué sur la figure 1, feuille H8/1

12/ A contrôler par un "Box system", feuille H8/4.

Prescriptions pour l'écran de contrôle

Cet essai permet de déterminer si une lampe à incandescence satisfait aux exigences en contrôlant que le filament est positionné correctement par rapport à l'axe de référence et au plan de référence



	a1	a2	b1	b2	c1	c2
12 V	$d + 0,50$	$d + 0,70$	0,25		4,6	3,5

d = diamètre du filament

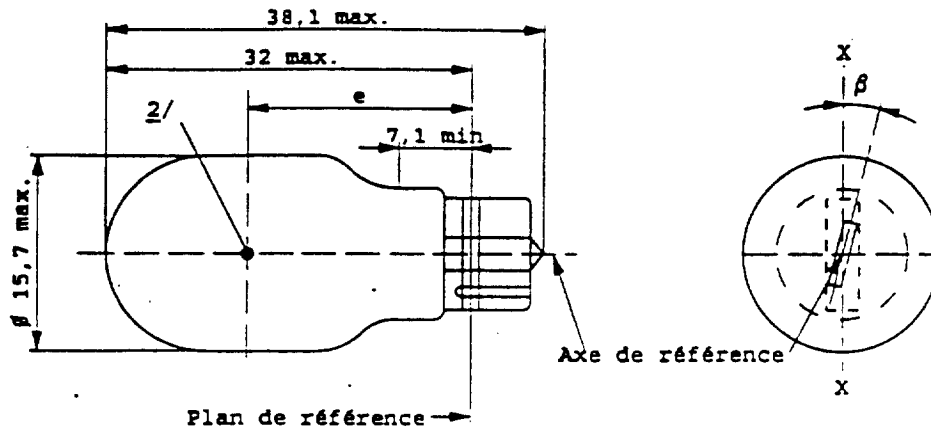
Les extrémités du filament comme définies sur la feuille H8/3, note 11/, doivent se trouver entre Z1 et Z2 et entre Z3 and Z4.

La position du filament est contrôlée seulement dans les directions ① and ② comme indiqué sur la figure 1, feuille H8/1.

Le filament doit être situé entièrement à l'intérieur des limites indiquées

CATEGORIE W16W

Feuille W16W/1



DIMENSIONS en mm	Lampe à incandescence de fabrication courante			Lampe à incandescence étalon
	min.	nom.	max.	
e	18,3	20,6	22,9	20,6 ± 0,3
Déviatlon latérale 1/			1,0	0,5 max.
β	-15°	0°	+15°	0° ± 5°
Culot W 2.1 x 9.5d suivant Publ. CEI 61 (feuille 7004-91-3)				
CARACTERISTIQUES ELECTRIQUES ET PHOTOMETRIQUES				
Valeurs nominales	Volts	12		12
	Watts	16		16
Tension d'essai	Volts	13,5		
Valeurs normales	Watts	19,4		19,4 à 13,5 V
	±t	10		10
	Flux lumineux lm	310		
	±t	20		
Flux lumineux de référence : 310 lm à 13,5 V environ				

1/ Déviatlon latérale maximale du centre du filament par rapport à deux plans mutuellement perpendiculaires contenant l'axe de référence et dont l'un des plans comprend l'axe X-X.

2/ Voir paragraphe 3.5.3.